



[Auto] Particulier

2007

Votre **demande d'adhésion**
Modèles *Classic**

Pour des [véhicules récents] de moins de 30 000 €



*Une solution d'assurance
tous risques et des prestations
d'assistance complètes*



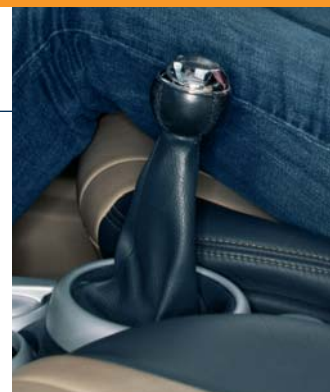
[POUR TOUT CE QUI A DE LA VALEUR POUR VOUS]



Modèles *Classic*★

Modèles **Classic**★ offre des garanties d'un excellent niveau pour un véhicule récent d'une valeur d'achat inférieure à 30 000 €.

Avec Modèles **Classic**★, tous les propriétaires de voitures plutôt « urbaines » et qui aiment bien en changer assez souvent bénéficient de garanties de très bon niveau à un prix attractif.



Un contrat adapté aux véhicules de tous les jours

D'excellents niveaux de remboursement

Avec Modèles **Classic**★, votre véhicule neuf est remboursé à sa valeur d'achat pendant 12 mois. Au-delà, jusqu'à 5 ans, il est remplacé en tenant compte d'une très faible vétusté : 1% par mois seulement ! Mieux encore : si votre voiture a plus de 5 ans, ses réparations suite à un accident ou un vol vous sont remboursées à hauteur de 150 % de sa valeur.

Un tarif très attractif

Vous et votre conjoint(e) n'avez subi aucun sinistre responsable ces deux dernières années ?

Modèles **Classic**★ prend en compte le meilleur de vos deux bonus.

C'est donc automatiquement le meilleur tarif qui vous est réservé.

De la même façon, une réduction de cotisation est appliquée pour la conduite exclusive si vous choisissez que seuls vous et votre conjoint(e) pouvez conduire le véhicule.



> Modèles **Classic**★ vous en donne plus

- En cas de bris de glace, aucune franchise n'est appliquée ! Vous êtes remboursé dès le 1^{er} euro. Apprécié pour une voiture qui circule beaucoup en ville.
- Une garantie protection juridique est automatiquement incluse dans Modèles **Classic**★. Vous êtes épaulé et conseillé dans le cadre de litiges liés à votre véhicule : infractions, accidents de la route, stationnement ou entretien, revente.
- Une garantie du conducteur vous couvre jusqu'à 80 000 €. Vous pouvez étendre cette garantie jusqu'à 380 000 € en souscrivant l'option supplémentaire.
*Sachez que la loi n'indemnise pas le conducteur principal en cas d'accident corporel. Grâce à Modèles **Classic**★, vous êtes assuré.*

> Une assistance sans franchise kilométrique qui peut être étendue pour encore plus de confort

- Dans de nombreux cas, le véhicule est pris en charge par l'assistance s'il se trouve à une distance minimum de son lieu de garage. Avec l'assistance Modèles **Classic**★, votre véhicule est couvert devant chez vous, le cas échéant.
- Autre avantage non négligeable, dès que votre véhicule est immobilisé plus de 24h, nous vous prétons une voiture pendant 7 jours. Pour ne pas cumuler les handicaps !
- Enfin, Modèles **Classic**★ vous propose en option d'étendre vos garanties d'assistance : un véhicule de remplacement pendant 30 jours en cas de panne ou d'accident et de 45 jours en cas de vol. Et l'extension de votre assistance aux cas de crevaison, de pannes (batterie, carburant...) !

**96% de nos assurés
se déclarent satisfaits
de nos produits
et services***

* Enquête IPSOS, avril-juin 2006,
200 assurés interrogés ; cumul des réponses
« très satisfait » à « assez satisfait ».

Concrètement

Votre voiture achetée neuve n'a que 18 mois et vous vous la faites voler ?

Avec Modèles **Classic***, vous allez pouvoir la remplacer au moindre coût ! En effet, là où la plupart des assureurs vous remboursent sur la base de la valeur de remplacement à dire d'expert, nous vous indemnisons à hauteur de 82 % de sa facture d'origine ! Et, en attendant d'avoir votre nouvelle voiture, vous bénéficiez d'un véhicule de prêt pendant 45 jours si vous avez opté pour l'assistance renforcée.

Vous trouvez votre voiture avec le pare-brise endommagé ?

Votre contrat Modèles **Classic*** n'applique aucune franchise. Vous faites réparer votre pare-brise, vous nous faites parvenir la facture et nous vous remboursons intégralement. Un avantage qui n'a pas de prix quand on habite en ville !

En parler avec votre Assureur-Conseil

Regrouper toutes vos assurances automobile en choisissant la collection April FIRST.

Choisir Modèles Prestige***

Des garanties exceptionnelles pour des véhicules d'exception dont la valeur est supérieure à 90 000 €.

Assurer un véhicule d'une valeur d'achat de 30 à 90 000 € avec notre solution Modèles Standing**

Des garanties très complètes pour assurer, en toute tranquillité, votre véhicule haut de gamme. Que cette voiture soit la vôtre ou un véhicule de fonction.

Bénéficier d'un tarif encore plus attractif avec notre solution Modèles Classic win-win*

Egalement pour un véhicule récent de moins de 30 000 €, vous bénéficiez d'un tarif encore plus attractif qui récompense votre bonne conduite.

Et aussi pour des véhicules plutôt âgés d'une valeur d'origine de moins de 30 000 €

Pour la voiture que vous laissez à la campagne car c'est plus pratique ou celle que vous avez réservée à vos enfants, choisissez notre solution Modèles **Okaz**. Vous bénéficiez de garanties parfaitement adaptées à ce type de véhicule.

Nos engagements de service

> **Des équipes dédiées**

- Pour tout renseignement sur votre contrat ou toute modification (changement de véhicule, modification des garanties...), du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30.
- Pour bénéficier des prestations d'Assistance, 24h/24 et 7j/7.
- Pour faire jouer votre Protection Juridique, du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30.

> **En cas de sinistre**

- Vos demandes sont traitées en 24h dès réception des documents nécessaires.
- Nous nous engageons à vous régler à réception de votre accord sur le montant de l'indemnisation.
- Nos équipes mettent tout en oeuvre pour déléguer un expert si nécessaire.



Définitions

« Conduite exclusive »

Option choisie par le souscripteur et par laquelle il s'engage, en contrepartie d'une réduction de la cotisation, à ce que seuls les conducteurs désignés au contrat utilisent le véhicule assuré. Si au moment du sinistre, le véhicule est conduit par une autre personne que celles désignées, une franchise spécifique sera appliquée.

« Vétusté »

Dépréciation d'un bien (qui a vieilli, qui est usagé ou usé).

« Valeur de remplacement à dire d'expert »

Evaluation d'un véhicule faite par un expert, correspondant au montant que devrait payer son propriétaire pour acquérir sur le marché un véhicule identique ou comparable. Elle prend en considération l'état et l'âge du véhicule, son kilométrage, ses conditions d'entretien et le niveau de ses équipements.

DEMANDE DE DEVIS

à retourner par fax au 04 37 91 18 86

Modèles Classic★

Pour des [véhicules récents] de moins de 30 000 €

Date d'effet souhaitée :

SOUSCRIPTEUR

M. Mme Mlle Nom : Prénom(s) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone personnel : Téléphone professionnel :

Titulaire de la carte grise (si différent) :

CONDUCTEURS

Tout conducteur habituel du véhicule doit être désigné, posséder un permis de conduire de plus de 3 ans et justifier d'antécédents d'assurance couvrant une période continue de 36 mois précédant la demande de devis.

1^{er} conducteur

Nom :

Prénom(s) :

Adresse :

Date de naissance :/...../.....

Profession : Salarié cadre Salarié non-cadre
Fonctionnaire Artisan Commerçant
Sans profession Retraité
Agriculteur Profession libérale

Autres catégories Préciser :

Usage : Vie privée Vie privée + trajet travail
Vie privée + affaires Tous déplacements

Date de permis B :/...../.....

Bonus :

Si bonus 0,50 depuis quelle date :/...../.....

Nombre de sinistre dans les 24 derniers mois :

Sinistre(s) corporel(s) :
responsable(s) non responsable(s)

Sinistre(s) matériel(s) :
responsable(s)
non responsable(s) y compris bris de glaces

2^{ème} conducteur

Nom :

Prénom(s) :

Adresse :

Date de naissance :/...../.....

Profession : Salarié cadre Salarié non-cadre
Fonctionnaire Artisan Commerçant
Sans profession Retraité
Agriculteur Profession libérale

Autres catégories Préciser :

Usage : Vie privée Vie privée + trajet travail
Vie privée + affaires Tous déplacements

Date de permis B :/...../.....

Bonus :

Si bonus 0,50 depuis quelle date :/...../.....

Nombre de sinistre dans les 24 derniers mois :

Sinistre(s) corporel(s) :
responsable(s) non responsable(s)

Sinistre(s) matériel(s) :
responsable(s)
non responsable(s) y compris bris de glaces

Souscription impossible si dans les 24 derniers mois :

Un sinistre corporel responsable, une interruption d'assurance, condamnation pour conduite en état d'ivresse, suspension ou annulation de permis, délit de fuite, résiliation compagnie ou nullité du contrat d'assurance.

APRIL IARD à vos côtés

Toutes nos solutions Habitations et Modèles bénéficient automatiquement d'une Protection Juridique.
Toutes nos solutions Modèles bénéficient d'une assistance 0 km, 24h/24 et 7j/7.

		
Habitations <i>Prestige</i> Des garanties exceptionnelles pour des biens d'exception	★★★	Modèles <i>Prestige</i> Pour des véhicules d'exception d'une valeur supérieure à 90 000 €
Habitations <i>Standing</i> Des garanties haut de gamme pour des résidences avec du mobilier et des objets de valeur (de 30 à 90 000 €)	★★	Modèles <i>Standing</i> Pour des véhicules de qualité d'une valeur d'achat comprise entre 30 et 90 000 €
Habitations <i>Classic</i> Pour des appartements ou maisons qui nécessitent de solides garanties (capital mobilier inférieur à 30 000 €)	★	Modèles <i>Classic</i> Pour des véhicules récents de moins de 30 000 €. Existe également en Modèles win-win (conduite responsable)
Habitations <i>Pied-à-terre</i> Pour votre pied à terre, pour vous ou pour vos enfants		Modèles <i>Okaz</i> Pour des véhicules plutôt âgés d'une valeur d'origine de moins de 30 000 €

Garanties complémentaires	Investisseurs
Habitations en construction Protection - Surveillance - Intervention Garantie TV - HiFi - Electroménager Garantie des Titres de propriété	Loyers garantis ★★ Garantie des Propriétaires non occupants ★

Des solutions pour tous et pour chacun

APRIL propose une gamme de solutions complète et diversifiée, lui permettant de répondre aux attentes de chacun : familles, salariés, emprunteurs, seniors, dirigeants, travailleurs non salariés, étudiants, voyageurs... Depuis sa création, APRIL s'engage à apporter une satisfaction optimale à ses assurés par des contrats clairs, lisibles, assortis de nombreux services et d'une qualité de gestion hors normes.

- assurance santé et prévoyance pour le particulier et l'entreprise en France www.april.fr
- assurance de prêt www.april.fr
- assurance automobile et habitation www.april-iard.com
- épargne, retraite et défiscalisation www.april-patrimoine.fr
- assurance individuelle et collective des expatriés, impatriés et voyageurs www.april-mobilite.fr

APRIL GROUP, changer l'image de l'assurance

A sa création en 1988, APRIL GROUP a pris l'engagement de changer l'image de l'assurance en plaçant le client au cœur de son organisation.

Aujourd'hui, ce sont plus de 2 millions d'assurés qui confient chaque jour la protection de leur famille et de leurs biens aux 2 000 collaborateurs et 30 sociétés du groupe.

En 2005, APRIL GROUP a enregistré un chiffre d'affaires de 445,2 M€ (+32,8% / 2004) et son action, cotée à la Bourse de Paris depuis 1997 (SBF 120), a connu une hausse de 84,7%.

Pour en savoir plus, contactez votre Assureur-Conseil



APRIL IARD EST UNE SOCIÉTÉ D'APRIL GROUP

Siège social,
27 rue Maurice Flandin - BP 3206
69404 Lyon Cedex 03
Fax 04 37 91 11 44
Tél. 0 820 815 820 (0,12 €/min)
Internet www.april-iard.com



[POUR TOUT CE QUI A DE LA VALEUR POUR VOUS]